

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin restent une menace, protégeons-nous ! La campagne de lutte collective 2020 est ouverte.

Certaines chenilles processionnaires ou non sont urticantes et causent des réactions allergiques, parfois graves aux humains. Elles provoquent aussi des préjudices sérieux aux arbres qui peuvent en mourir.



Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent aussi un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air. Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants. Chez les animaux, les poils urticants peuvent provoquer des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue. La mise en place d'une lutte collective de traitement des pins permettra de limiter une trop grande prolifération et de réduire les nuisances à un niveau supportable pour les activités humaines.

Inscription à la lutte collective chenille processionnaire du pin en Loire-Atlantique

Polleniz est devenue une association depuis le 1er janvier 2020 et ne pouvant désormais organiser la lutte collective que pour le compte de ses adhérents, votre inscription a valeur d'adhésion pour 2020. Elle se fait à titre gratuit (seul le règlement de la prestation de lutte contre la chenille processionnaire du pin vous sera demandé, le montant de l'adhésion annuelle de 5€ est déduit du forfait du premier traitement réalisé) et ne comporte aucun engagement particulier.

Tarifs 2020

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	79,5 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	115 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	151 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	201 €
Forfait pour 21 à 25 arbres traités	251 €
Forfait pour 26 à 30 arbres traités	301 €
Forfait pour 31 à 35 arbres traités	351 €
Forfait pour 36 à 40 arbres traités	401 €
Forfait pour 41 à 45 arbres traités	451 €
Forfait pour 46 à 50 arbres traités	500 €

16/07/2020



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

 [affiche-v2_chenilles_processionnaires.pdf](#) [983ko] 

Mots-clés: [chenilles](#), [nuisibles](#), [fdgdon44](#), [allergie](#)

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/ville-nature/les-chenilles-processionnaires>